

LES BŒUFS MALADES DE LA PESTE

La peste bovine en France et en Europe ; XVIIIème – XIXème siècle¹

par François Valat

Gilbert Jolivet². – Notre pays ne connaît pas la peste bovine ; du moins, n'a-t-il plus la mémoire des ravages qu'a causés cette maladie virale au cours des XVIIIème et XIXème siècles. La dernière flambée de l'infection sur le territoire remonte à 1871. Depuis, la pathologie des bovins a présenté d'autres visages et suscité d'autres préoccupations. Néanmoins, s'intéresser aujourd'hui à la peste bovine se justifie. Endémique en Afrique tropicale durant ces dernières décennies, et bien qu'ayant quasi disparu à la suite d'une large campagne de vaccination, la maladie demeure une menace et sa résurgence sur le continent européen ne peut être exclue à tout jamais. Les connaissances épidémiologiques rétrospectives permettent de mieux tracer le destin de l'infection et de s'en prémunir en conséquence. Mais c'est aussi un sujet d'intérêt strictement historique. Intégrer dans un contexte sociétal, les connaissances acquises sur l'évolution des diverses épizooties de peste complètent notre vision sur les rouages administratifs et les habitudes commerciales de chacune des périodes considérées, sur les conflits de pouvoir, sur les détresses rurales comme sur le courage et le pragmatisme qui les accompagnent, sur les croyances obstinées comme sur les divinations inattendues. C'est à ces investigations que s'est attaché F. Valat, sachant parfaitement allier ses compétences vétérinaires à la curiosité et à la rigueur de l'historien.

Cette étude approfondie du « typhus contagieux des bêtes à cornes », comme on désignait autrefois la peste bovine, est divisée en trois parties :

– dans la première partie, l'auteur relève d'abord les données cliniques et nécropsiques, telles qu'elles sont rapportées dans divers écrits lors des atteintes meurtrières du bétail ; souvent précises dans leur description elles sont forcément bien confuses dans leur déterminisme. Il s'attache ensuite à reconstituer les principales épizooties qui, en Europe occidentale, se sont succédées à huit reprises entre 1710 et 1871. En France, c'est la partie nord-est qui a été régulièrement touchée. Les régions du Centre et de l'Ouest ont été épargnées, hormis le cas paradoxal de l'Aquitaine, en 1774, marqué par la gravité du fléau (à la fin de 1775, la province du Béarn estimait que sur quelque 130.000 têtes de bétail, la mortalité atteignait 87%) et par la mobilisation concomitante des plus hautes instances du royaume. Les lourdes pertes ont bouleversé les circuits commerciaux et n'ont pas manqué de favoriser les races sauvegardées.

– « comprendre et lutter », tel est le thème de la deuxième partie qui s'ouvre sur l'exposé des hypothèses étiologiques marquées par les fluctuations de la notion de contagion applicable à la peste. Si les exhalaisons telluriques et les perturbations météorologiques sont avancées par certains auteurs du XVIIIème pour expliquer l'extension de la maladie, la réalité d'une contagion s'impose depuis que, dès le début du siècle, des médecins italiens l'ont soutenue. A cet égard, est prémonitoire la leçon de Bernardino Ramazzini (1711) sur « l'épidémie contagieuse qui s'attaqua aux boeufs dans la plaine du Pô... » A côté de quelques autres écrits historiques, F. Valat a opportunément inséré ce texte en fac-

¹ Thèse de doctorat de l'Université de Caen ; 2008, 482 p.

² Membre de l'Académie d'Agriculture de France, directeur de recherche honoraire de l'Institut national de la recherche agronomique, ancien président du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (CNEVA).

similé, avec sa traduction, dans un petit volume annexé à la thèse proprement dite. Contagion, sans doute, mais comment survient-elle et quelles sont les sources de l'infection ? A ce sujet, l'auteur rappelle les multiples conjectures auxquelles s'est livré le monde savant jusqu'à la fin du XIX^e.

Un long chapitre est consacré aux dispositifs mis en place pour endiguer la maladie. La réglementation qui les impose constitue cette police sanitaire dont les principes ont été établis dans les premières années du XVIII^e en Italie puis en Angleterre. Il est vrai que, dans ces pays, l'application n'a pas toujours répondu à la sagesse des mesures édictées. Quant à la France, pour des raisons financières, compte tenu du poids des traditions, ainsi que d'une mauvaise coordination entre le pouvoir central et les instances régionales, les interventions les plus radicales pour éviter l'extension de l'infection, comme l'abattage systématique des animaux d'un étable infectée, n'ont pas été mises en oeuvre avant l'épizootie de 1865.

– la dernière partie, intitulée «guérir ou prévenir» ne rapporte que des insuccès thérapeutiques. Depuis la saignée jusqu'aux multiples variétés de « thériaque », nombre de traitements ne pouvaient pas avoir plus d'effets que les incantations ou les prières publiques. L'auteur réserve une place aux essais d'inoculation inspirés, sur l'initiative des pays du Nord, par la prévention de la variole humaine. Il regrette que cette méthode, pratiquée à partir de matériel « virulent » provenant de cas bénins, n'ait pas eu d'échos en France. Les pertes n'auraient jamais atteint celles de la maladie naturelle.

La thèse de F. Valat est une monographie très riche, fruit d'une recherche documentaire exemplaire. Les multiples références auxquelles renvoie le texte, lui-même nourri de nombreuses citations et d'extraits de documents d'époque, en font foi. C'est un travail que les épidémiologistes, les épistémologistes, comme les zootechniciens, consulteront avec profit.